

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0592 du 25/03/2014

Arrêté du 21/10/2013

ARRETE PORTANT MISE EN SERVICE DETACHE DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5EME (INDICE 1015) ET 4EME (INDICE 1040) CATEGORIES D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS, D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mise en service détaché dans l'emploi de chef de service comptable de 5^{ème} (indice 1015) et 4^{ème} (indice 1040) catégories d'administrateurs des finances publiques adjoints, d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe.

Date d'application : 01/01/2014

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MISE EN SERVICE DÉTACHÉ DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5ÈME (INDICE 1015) ET 4ÈME (INDICE 1040) CATÉGORIES D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS, D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MISE EN SERVICE DÉTACHÉ DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5^{ÈME} (INDICE 1015) ET 4^{ÈME} (INDICE 1040) CATÉGORIES D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS, D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'économie et des finances

ARRÊTÉ n° 69/2013 – IDIV du 21/10/2013
portant mise en service détaché dans l'emploi de chef de service comptable de 5^{ème} (indice 1015) et 4^{ème} (indice 1040) catégories d'administrateurs des finances publiques adjoints, d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe.

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2010-990 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif au classement des postes comptables de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire n° 2 de la direction générale des finances publiques du 26 septembre 2013 ;

Vu les demandes des intéressés ;

Article 1 : Les administrateurs des finances publiques adjoints dont les noms suivent, sont détachés et nommés sur un emploi de chef de service comptable de 4^{ème} catégorie - 1040 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/martial Prénom N° DGI	Situation Administrative	Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang	Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
COMBESCOT JEAN-LOUP 153484	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 01/10/2008	01/01/2014	DDFIP VAL DE MARNE CACHAN TRES CACHAN C1 HE 1040 C1 HE 1040
FRIGGERI JEAN-GUY 142594	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 01/03/2010	01/06/2014	DDFIP DE SEINE ST DENIS BOBIGNY SIE BOBIGNY C1 HE 1040 C1 HE 1040
GOANVIC RODOLPHE 156844	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 16/06/2011	01/01/2014	DDFIP LANDES DAX SPF DAX C1 HE 1040 C1 HE 1040
GRIMM MARIE-CLAIRE 161799	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 01/01/2012	01/01/2014	DDFIP LOIRE SAINT-ETIENNE SIE ST ETIENNE NORDC1 HE 1040 C1 HE 1040
MEUZARD LEGRAND JEANNINE 142865	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 5 01/07/2011	01/05/2014	DDFIP HAUT RHIN MULHOUSE SIP MULHOUSE VILLE C1 HE 1040 C1 HE 1040

Article 2 : Les administrateurs des finances publiques adjoints dont les noms suivent, sont détachés et nommés sur un emploi de chef de service comptable de 5ème catégorie - 1015 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGI	Situation Administrative		Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang		Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
KAMOÛN EDDIE 156458	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 01/10/2010		24/06/2014	DDFIP VAL D'OISE CERGY SIE CERGY-PONTOISE OUEST C1 HE 1015 C1 HE 1015

Article 3 : Les inspecteurs principaux des finances publiques dont les noms suivent, sont détachés et nommés sur un emploi de chef de service comptable de 4ème catégorie - 1040 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGI	Situation Administrative		Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang		Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
BELLANGER MURIEL 153370	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES 9 01/11/2010		01/06/2014	DDFIP ISERE GRENOBLE SIE GRENOBLE-CHARTREUSE C1 HE 1040 C1 HE 1040
PICQUOT DOMINIQUE 131511	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES 9 16/10/2004		01/04/2014	DDFIP HAUTS DE SEINE ZONE B SAINT-CLOUD SIP ST-CLOUD C1 H E 1040 C1 HE 1040
THUILLEZ SERGE 86864	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES 9 16/09/2005		01/02/2014	DDFIP DES HAUTES PYRENEES TARBES SIE TARBES C1 HE 1040 C1 HE 1040

Article 4 : Les inspecteurs principaux des finances publiques dont les noms suivent, sont détachés et nommés sur un emploi de chef de service comptable de 5ème catégorie - 1015 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGI	Situation Administrative		Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang		Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
DESBILLES PATRICK 142514	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES 9 16/06/2009		01/01/2014	DDFIP HAUTES ALPES GAP SIE GAP C1 HE 1015 C1 HE 1015

Article 5 : Les inspecteurs divisionnaires hors classe des finances publiques dont les noms suivent, sont détachés et nommés sur un emploi de chef de service comptable de 4ème catégorie - 1040 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGI	Situation Administrative		Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang		Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
RESNIER BARBE CATHERINE 136715	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 18/01/2012		01/01/2014	DDFIP YVELINES SAINT-GERMAIN EN LAYE SIP SAINT-GERMAIN EN LAYE EST C1 HE 1040 C1 HE 1040

Article 5 bis : Les inspecteurs divisionnaires hors classe des finances publiques dont les noms suivent, sont détachés et nommés sur un emploi de chef de service comptable de 4ème catégorie - 1040 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGI	Situation Administrative		Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang		Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
GIGNOUX RAUTUREAU GENEVIEVE 133332	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 01/09/2010		01/06/2014	DDFIP ESSONNE EVRY SIE EVRY C1 HE 1015 C1 HE 1015
LACHAUX POULAIN ANNE 131406	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 01/09/2006		01/03/2014	DRFIP PACA ET BOUCHES DU RHONE EX AIX SALON-DE-PROVENCE SIP SALON C1 HE 1015 C1 HE 1015
LEBLEME PIERRE 103415	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 01/09/2008		18/06/2014	DDFIP VAL D'OISE ERMONT SIE ERMONT E C1 HE 1015 C1 HE 1015
MARTINEZ BERNARD 124406	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 04/09/2006		01/05/2014	DDFIP VAR HYERES SIE HYERES C1 HE 1015 C1 HE 1015
NEGRE CHRISTIAN 128705	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 07/08/2008		01/04/2014	DRFIP PARIS EX PARIS EST PARIS SIE PARIS 19E BUTTES CHAUMONT 19EME C1 HE 1015 C1 HE 1015
PROST MARIE-PAULE 133593	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 01/07/2010		01/02/2014	DDFIP GERS AUCH SIE AUCH C1 HE 1015 C1 HE 1015

Article 6 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS, LE 21 OCTOBRE 2013

POUR LE MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

<p>BOFiP Direction générale des Finances publiques</p>	<p>ISSN 2268-0756</p>
<p>Directeur de publication : Bruno Bézard</p>	